RCS : DRAGUIGNAN
Code greffe : 8302

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de DRAGUIGNAN atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2020 B 00660
Numéro SIREN : 887 672 830
Nom ou dénomination : AB RENOVATION

Ce dépôt a été enregistré le 17/11/2022 sous le numéro de dépôt 8069

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté Égalité Fraternité

Formulaire EDI **2065**
pour **2022**

IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS

Exercice ouvert le	01012021	et clos le	31122021	Régime simplifié d'imposition	x
Déclaration souscrite pour le résultat d'ensemble du groupe				Régime réel normal	
Si PME innovantes, cocher la case ci-contre					

Si option pour le régime optionnel de taxation au tonnage, art. 209-0 B (entreprises de transport maritime), cocher la case ☐

A IDENTIFICATION DE L'ENTREPRISE

Désignation de la société:	Adresse du siège social:
SAS AB RENOVATIONS	10 ROUTE DE SAINTE ROSELINE 83920 LA MOTTE
SIRET 8 8 7 6 7 2 8 3 0 0 0 0 1 5	
Adresse du principal établissement:	Ancienne adresse en cas de changement:

REGIME FISCAL DES GROUPES

Les entreprises placées sous le régime des groupes de sociétés doivent déposer cette déclaration en deux exemplaires (art 223 A à U du CGI)

Date d'entrée dans le groupe de la société déclarante

Pour les sociétes filiales, désignation, adresse du lieu d'imposition et n° identification de la société mère:

SIRET

B ACTIVITE

Activités exercées

Si vous avez changé d'activité, cochez la case ☐

C RECAPITULATION DES ELEMENTS D'IMPOSITION (cf. notice de la déclaration n°2065)

1 Résultat fiscal

Bénéfice imposable au taux normal | Déficit 501

Bénéfice imposable à 15% | Résultat net de cession, de concession ou de sous-concession des brevets et droits de propriété industrielle assimilés imposable au taux de 10 %

2 Plus-values

PV à long terme imposables à 15% | PV à long terme imposables à 19%

Autres PV imposables à 19% | PV à long terme imposables à 0% | PV exonérées (art. 238 quindecies)

3 Abattements et exonérations notamment en faveur des entreprises nouvelles ou implantées en zones d'entreprises ou zones franches

- Entreprises nouvelles, art 44 sexies ☐
- Jeunes entreprises innovantes, art. 44 sexies-0 A ☐
- Entreprises nouvelles, art 44 septies ☐
- Zone franche d'activité, art. 44 quaterdecies ☐
- Zone de restructurationde la défense art. 44 terdecies ☐
- Bassins urbains à dynamiser(BUD), art.44 sexdecies ☐
- Zones franches urbaines - Territoire entrepreneur, art 44 octies A ☐
- Autres dispositifs ☐
- Société d'investissement immobilier cotée ☐
- Zone de développement prioritaire, art. 44 septdecies ☐

Bénéfice ou déficit exonéré (indiquer + ou - selon le cas) | Plus-values exonérées relevant du taux de 15 %

4 Option pour le crédit d'impôt outre-mer : dans le secteur productif, art. 244 quater W ☐

D IMPUTATIONS (cf. notice de la déclaration n°2065)

1. Au titre des revenus mobiliers de source française ou étrangère, ayant donné lieu à la délivrance d'un certificat de crédit d'impôt
2. Au titre des revenus auxquels est attaché, en vertu d'une convention fiscale conclue avec un Etat étranger, un territoire ou une collectivité territoriale d'Outre-Mer, un crédit d'impôt représentatif de l'impôt de cet Etat, territoire ou collectivité.

E CONTRIBUTION ANNUELLE SUR LES REVENUS LOCATIFS (cf. notice de la déclaration n° 2065)

Recettes nettes soumises à la contribution 2,50%

F ENTREPRISES SOUMISES OU DÉSIGNEES AU DÉPOT DE LA DÉCLARATION PAYS PAR PAYS CbC/DAC4 (cf. notice de la déclaration n° 2065-SD)

1-Si vous êtes l'entreprise, tête de groupe, soumise au dépôt de la déclaration n° 2258-SD (art. 223 quinquies C-I-1), cocher la case ci-contre ☐

2-Si vous êtes la société tête de groupe et que vous avez désigné une autre entité du groupe pour souscrire la déclaration n° 2258-SD, indiquer le nom, adresse et numéro d'identification fiscale de l'entité désignée — Nom / NIF

3-Si vous êtes l'entreprise désignée au dépôt de la déclaration n° 2258-SD par la société tête de groupe (art. 223 quinquies C-I-2), cocher la case ci-contre ☐

Dans ce cas, veuillez indiquer le nom, adresse et numéro d'identification fiscale de la société tête de groupe — Nom / NIF

G COMPTABILITÉ INFORMATISÉE

L'entreprise dispose-t-elle d'une comptabilité informatisée ? OUI x NON ☐ Si oui, indication du logiciel utilisé CEGID

Vous devez obligatoirement souscrire le formulaire n° 2065-SD par voie dématérialisée. Le non respect de cette obligation est sanctionné par l'application de la majoration de 0,2 % prévue par l'article 1738 du CGI. Vous trouverez toutes les informations utiles pour télédéclarer sur le site www.impots.gouv.fr. Les notices des liasses fiscales sont désormais uniquement accessibles sur le site www.impots.gouv.fr.

Nom et adresse du professionnel de l'expertise comptable:	Nom et adresse du conseil:
ESM Conseils 115 Rue Louis Armand 13290 LES MILLES *Tél:*	*Tél:*
OGA/OMGA ☐ Viseur conventionné ☐ (Cocher la case correspondante)	Identité du déclarant:
Nom et adresse du CGA/OMGA ou du viseur conventionné:	Date: 31/05/2022 Lieu LA MOTTE
	Qualité et nom du signataire:
N° d'agrément du CGA/OMGA/viseur conventionné	Signature Président BABA AHMED

Examen de conformité fiscale (ECF) ☐

IMPOT SUR LES SOCIETES

N° 2065 bis
2022

ANNEXE À LA DECLARATION N° 2065

H REPARTITION DES PRODUITS DES ACTIONS ET PARTS SOCIALES, AINSI QUE DES REVENUS ASSIMILES DISTRIBUES

Montant global brut des distributions (1)	payées par la société elle-même	a		payées par un établissement chargé du service des titres	b	
Montant des distributions correspondant à des rémunérations ou avantages dont la société ne désigne pas le (les) bénéficiaire(s) (2)					c	
Montant des prêts, avances ou acomptes consentis aux associés, actionnaires et porteurs de parts, soit directement, soit par personnes interposées					d	
Montant des distributions autres que celles visées en (a), (b), (c) et (d) ci-dessus (3)					e	
					f	
					g	
					h	
Montant des revenus distribués éligibles à l'abattement de 40 % prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI (4)					i	
Montant des revenus distribués non éligibles à l'abattement de 40 % prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI					j	
Montant des revenus répartis (5)					Total (a à h)	

I REMUNERATIONS NETTES VERSEES AUX MEMBRES DE CERTAINES SOCIETES

Nom, prénoms, domicile et qualité (art. 48-3 à 6 ann. III au CGI) * SARL, tous les associés ; * SCA, associés gérants ; * SNC ou SCS, associés en nom ou commandités ; * SEP et sté de copropriétaires de navires, associés, gérants ou coparticipants	Pour les S.A.R.L.	Sommes versées, au cours de la période retenue pour l'assiette de l'impôt sur les sociétés, à chaque associé, gérant ou non, désigné col. 1 à titre de traitements, émoluments, indemnités, remboursements forfaitaires de frais ou autres rémunérations de ses fonctions dans la société.					
	Nombre de parts sociales appartenant à chaque associé en toute propriété ou en usufruit	Année au cours de laquelle le versement à été effectué.	Montant des sommes versées :				
			à titre de traitements émoluments et indemnités proprement dits.	à titre de frais de représentation, de mission et de déplacement.		à titre de frais professionnels autres que ceux visés dans les	
				Indemnités forfaitaires.	Rembour-sements.	Indemnités forfaitaires.	Rembour-sements.
1	2	3	4	5	6	7	8

J DIVERS

*** NOM ET ADRESSE DU PROPRIETAIRE DU FONDS (en cas de gérance libre)**

*** ADRESSES DES AUTRES ETABLISSEMENTS (si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)**

K CADRE NE CONCERNANT QUE LES ENTREPRISES PLACEES SOUS LE REGIME SIMPLIFIE D'IMPOSITION

REMUNERATIONS

Montant brut des salaires, abstraction faite des sommes comprises dans les DADS et versées aux apprentis sous contrat et aux handicapés (a)	23 195
Rétrocessions d'honoraires, de commissions et de courtages (b)	

MOINS-VALUES A LONG TERME IMPOSÉES À	0 %	15 %	19 %
MVLT restant à reporter à l'ouverture de l'exercice			
MVLT imputée sur les PVLT de l'exercice			
MVLT réalisée au cours de l'exercice			
MVLT restant à reporter			

L CADRE NE CONCERNANT QUE LES ORGANISMES BENEFICIAIRES DE DONS

Montant cumulé des dons et versements mentionnés sur les reçus, attestations ou tous autres documents et perçus au titre de l'exercice	
Nombre de reçus, attestations ou tous autres documents délivrés au titre de l'exercice	

Cegid Quadra

(1)

BILAN SIMPLIFIÉ

N° 2033-A 2022

Désignation de l'entreprise : SAS AB RENOVATIONS — Néant ☐ *

Adresse de l'entreprise : 10 ROUTE DE SAINTE ROSELINE 83920 LA MOTTE

Numéro SIRET * : 8 8 7 6 7 2 8 3 0 0 0 0 1 5

Durée de l'exercice en nombre de mois * : 1 2 — Durée de l'exercice précédent * : 6

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

ACTIF

			Brut 1		Amortissements - Provisions 2	Exercice N clos le 31122021 Net 3	Exercice N-1 clos le 31122020 Net 4
ACTIF IMMOBILISE	Immobilisations incorporelles	Fonds commercial *	010		012		
		Autres *	014		016		
	Immobilisations corporelles *		028		030		
	Immobilisations financières * (1)		040	215	042	215	15
	Total I (5)		044	215	048	215	15
ACTIF CIRCULANT	STOCKS	Matières premières, approvisionnements, en cours de production *	050	16 000	052	16 000	
		Marchandises *	060		062		
	Avances et acomptes versés sur commandes		064		066		
	Créances (2)	Clients et comptes rattachés*	068	891	070	891	13 756
		Autres * (3)	072	6 393	074	6 393	6 496
	Valeurs mobilières de placement		080		082		
	Disponibilités		084	1 603	086	1 603	8 900
	Charges constatées d'avance *		092	2 007	094	2 007	
	Total II		096	26 893	098	26 893	29 152
	Total général (I+II)		110	27 108	112	27 108	29 167

PASSIF

		Exercice N NET 1	Exercice N-1 NET 2	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel *	120	1 000	1 000
	Ecarts de réévaluation	124		
	Réserve légale	126	100	
	Réserves réglementées*	130		
	Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants * 131)	132	780	
	Report à nouveau	134		
	Résultat de l'exercice	136	(831)	9 880
	Provisions réglementées	140		
	Total I	142	1 049	10 880
	Provisions pour risques et charges **Total II**	154		
DETTES (4)	Emprunts et dettes assimilées	156		
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	164		
	Fournisseurs et comptes rattachés *	166	8 682	4 434
	Autres dettes (dont comptes courants d'associés de l'exercice N : 169 6 278)	172	17 377	13 853
	Produits constatés d'avance	174		
	Total III	176	26 059	18 287
	Total général (I + II + III)	180	27 108	29 167

RENVOIS

(1)	Dont immobilisations financières à moins d'un an	193		(4)	Dont dettes à plus d'un an	195	
(2)	Dont créances à plus d'un an	197		(5)	Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice *	182	200
(3)	Dont comptes courants d'associés débiteurs	199			Prix de vente hors TVA des immobilisations cédées au cours de l'exercice *	184	

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT.

(2) **COMPTE DE RÉSULTAT SIMPLIFIÉ DE L'EXERCICE (en liste)** **N° 2033-B 2022**

Formulaire obligatoire (article 302 Septies A bis du Code Général des Impôts)

Désignation de l'entreprise : SAS AB RENOVATIONS

Néant ☐ *

A - RÉSULTAT COMPTABLE

			Exercice N clos le 31 12 2021 (1)	Exercice N-1 clos le 31 12 2020 (2)
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises * (dont export et livraisons intracommunautaires)	209	210	
	Production vendue : biens	215	214	
	Production vendue : services *	217	218	151 736 / 90 279
	Production stockée * (Variation du stock en produits intermédiaires, produits finis et en cours de production)		222	16 000
	Production immobilisée *		224	
	Subventions d'exploitation reçues		226	
	Autres produits		230	2 / 0
	Total des produits d'exploitation hors T.V.A. (I)		232	167 738 / 90 279
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises * (y compris droits de douane)		234	
	Variation de stock (marchandises) *		236	
	Achats de matières premières et autres approvisionnements * (y compris droits de douane)		238	69 935 / 40 389
	Variation de stock (matières premières et approvisionnement) *		240	
	Autres charges externes * : (dont crédit bail : - mobilier - immobilier)		242	68 098 / 38 267
	Impôts, taxes et versements assimilés (dont taxe professionnelle CFE et CVAE *)	243 : 437	244	437
	Rémunérations du personnel *		250	25 153
	Charges sociales (cf. renvoi 380)		252	4 535
	Dotations aux amortissements *		254	
	Dotations aux provisions		256	
	Autres charges : dont provisions fiscales pour implantations commerciales à l'étranger *	259	262	82 / (0)
	Autres charges : dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles	260		
	Total des charges d'exploitation (II)		264	168 239 / 78 656
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)			270	(501) / 11 623
PRODUITS ET CHARGES DIVERS	Produits financiers (III)		280	0
	Produits exceptionnels (IV)		290	
	Charges financières (V)		294	
	Charges exceptionnelle : dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art 217 octies) (VI)	347	300	330
	Charges exceptionnelle : dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art 39 quinquies D) (VI)	348		
	Impôts sur les bénéfices * (VII)		306	1 743
2 - BÉNÉFICE OU PERTE : Produits (I+III+IV) - Charges (II+V+VI+VII)			310	(831) / 9 880

B - RÉSULTAT FISCAL

	Reporter le bénéfice comptable col. 1, le déficit comptable col. 2									312		314 : 831
Réintégrations	Rémunérations et avantages personnels non déductibles *									316		
	Amortissements excédentaires (art. 39-4 C.G.I.) et autres amortissements non déductibles									318		
	Provisions non déductibles *									322		
	Impôts et taxes non déductibles * (cf. page 7 de la notice 2033.not)									324		
	Divers*, dont intérêts excédentaires des cptes-cts d'associés	247		Ecarts de valeurs liquidatives sur OPC*	248					330	330	
	Fraction des loyers versés dans le cadre d'un crédit bail immobilier et de levée d'option			(Part de loyers dispensés de réintégration)	249					251		
	Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime									998		
	Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime									999		
Déductions	Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime											997
	Entreprise nouvelles (44. sexies)	986		Zone franche urbaine (44 octies A)	987		Zones restructuration de la défense (44 terdecies)	127		Zones de revitalisation rurales (44 quindecies)	138	342
	Reprise d'entreprises en difficulté (44. septies)	981		Jeune entreprise innovante (44. sexies A)	989		Bassins d'emploi à redynamiser (art. 44 duodecies)	991				
	Divers dont ZFA NG (44 quaterdecies)	345		Investissements outre-mer	344		Créance due au report en arrière du déficit	346		Bassins urbains à dynamiser-BUD (art. 44 sexdecies)	992	350
	Déduction exceptionnelle (art 39 decies) A B C D E F G						Zone de développement prioritaire (44 septdecies)	993				
RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTÉRIEURS								Bénéfice col. 1 Déficit col. 2		352		354 : 501
Déficits	Déficit de l'exercice reporté en arriere : (Entreprises I.S. seulement)									356		
	Déficits antérieurs reportables : * dont imputés sur le résultat :											360
RÉSULTAT FISCAL APRES IMPUTATION DES DÉFICITS								Bénéfice col. 1	Déficit col. 2	370		372 : 501

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Désignation de l'entreprise : SAS AB RENOVATIONS — Néant ☐ *

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

I IMMOBILISATIONS

ACTIF IMMOBILISÉ		Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice	Augmentations	Diminutions	Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice	Réévaluation légale * : Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice
Immobilisations incorporelles	Fonds commercial	400	402	404	406	
	Autres	410	412	414	416	
Immobilisations corporelles	Terrains	420	422	424	426	
	Constructions	430	432	434	436	
	Installations techniques matériel et outillage industriels	440	442	444	446	
	Installations générales agencements divers	450	452	454	456	
	Matériel de transport	460	462	464	466	
	Autres immobilisations corporelles	470	472	474	476	
Immobilisations financières		480 15	482 200	484	486 215	215
TOTAL		490 15	492 200	494	496 215	215

II AMORTISSEMENTS

IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Montant des amortissements au début de l'exercice	Augmentations : dotations de l'exercice	Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises	Montant des amortissements à la fin de l'exercice
Fonds commercial		495	497	498	499
Autres immobilisations incorporelles		500	502	504	506
Immobilisations corporelles	Terrains	510	512	514	516
	Constructions	520	522	524	526
	Installations techniques matériel et outillage industriels	530	532	534	536
	Installations générales, agencements, aménagements divers	540	542	544	546
	Matériel de transport	550	552	554	556
	Autres immobilisations corporelles	560	562	564	566
TOTAL		570	572	574	576

III PLUS-VALUES, MOINS-VALUES

(19%, 15% et 0% pour les entreprises à l'IS, 16% pour les entreprises à l'IR)
(Si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)

Nature des immobilisations cédées virées de poste à poste, mises hors service ou réintégrées dans le patrimoine privé y compris les produits de la propriété industrielle.

1	2	3	4	5
6	**7**	**8**	**9**	**10**

Immobilisations	Valeur d'actif * ①	Amortissements * ②	Valeur résiduelle ③	Prix de cession * ④	Plus ou moins-values : Court terme * ⑤	Long terme : 19 % ⑥	Long terme : 15 % ou 12.8 % ⑦	Long terme : 0 % ⑧
1								
2								
3								
4								
5								
6								
7								
8								
9								
10								
TOTAL	578	580	582	584	586	581	587	589
Plus-values taxables à 19 % (1)			579	Régularisations	590	583	594	595
TOTAL					596	585	597	599

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2033-NOT.

(1) Les plus-values sont imposables au taux de 19 % en application des articles 238 bis JA, 210 E et 208 C du CGI. Joindre un état établi selon le même modèle, indiquant les modalités de calcul de ces plus-values.

Cegid Quadra

④ **RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES - DÉFICITS REPORTABLES - CRÉDITS D'IMPÔTS**

Désignation de l'entreprise : SAS AB RENOVATIONS — Néant ☐ *

I RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

A NATURE DES PROVISIONS		Montant au début de l'exercice		AUGMENTATIONS : dotations de l'exercice		DIMINUTIONS : reprises de l'exercice		Montant à la fin de l'exercice	
Provisions réglementées	Amortissements dérogatoires	600		602		604		606	
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	601		603		605		607	
	Autres provisions réglementées	610		612		614		616	
Provisions pour risques et charges		620		622		624		626	
Provisions pour dépréciation	Sur immobilisations	630		632		634		636	
	Sur stocks et en cours	640		642		644		646	
	Sur clients et comptes rattachés	650		652		654		656	
	Autres provisions pour dépréciation	660		662		664		666	
TOTAL		680		682		684		686	

B MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

	Dotations		Reprises	
Fonds commercial	681		683	
Autres immobilisations incorporelles	700		705	
Terrains	710		715	
Constructions	720		725	
Inst. techniques matériel et outillage	730		735	
Inst. générales agenc. am. divers	740		745	
Matériel de transport	750		755	
Autres immobilisations corporelles	760		765	
TOTAL	770		775	

C VENTILATION DES DOTATIONS AUX PROVISIONS ET CHARGES A PAYER NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPOT
(Si le cadre C est insuffisant, joindre un état du même modèle)

1	Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes	
2		
3		
4		
5		
6		
7		
Total à reporter ligne 322 du tableau n° 2033 B	780	

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

II DÉFICITS REPORTABLES

Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (Montant porté lignes 870 du tableau 2033D déposé au titre de l'exercice précédent)	982		Déficits imputés	983	
Déficits transférés de plein droit (article 209-II-2 du CGI)	982 bis		Déficits reportables	984	
Nombre d'opérations sur l'exercice	982 ter		Déficits de l'exercice	860	501
			Total des déficits restant à reporter (870=984+860)	870	501

III DIVERS

Primes et cotisations complémentaires facultatives	381	
- dont montant déductible des cotisations facultatives versées en application du I de l'article 154 bis du CGI dont cotisations facultatives Madelin	325	
- dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite	327	
Cotisations personnelles obligatoire de l'exploitant (Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT)	380	
- dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG-CRDS	326	
N° du centre de gestion agréé	388	
Montant de la TVA collectée	374	16 862
Montant de la TVA déductible sur biens et services (sauf immobilisations)	378	17 748
Montant des prélèvements personnels de l'exploitant	399	
Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice	398	
Montant de l'investissement reçu qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies du CGI	397	

DETERMINATION DES EFFECTIFS ET DE LA VALEUR AJOUTEE

N° 2033-E 2022

5

Désignation de l'entreprise : SAS AB RENOVATIONS				Néant	x *
Exercice ouvert le : 01/01/2021	et clos le : 31/12/2021		Durée en nombre de mois	1	2

DECLARATION DES EFFECTIFS			
Effectif moyen du personnel * :	376		
dont apprentis	657		
dont handicapés	651		
Effectifs affectés à l'activité artisanale	861		
CALCUL DE LA VALEUR AJOUTEE			
I- Chiffre d'affaires de référence CVAE			
Ventes de produits fabriqués, prestations de services et marchandises	108		
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilées	118		
Plus-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante	119		
Refacturations de frais inscrites au compte de transfert de charges	105		
TOTAL 1	106		
II- Autres produits à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée			
Autres produits de gestion courante (hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun)	115		
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation	143		
Subventions d'exploitation reçues	113		
Variation positive des stocks	111		
Transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée	116		
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation	153		
TOTAL 2	144		
III- Charges à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée (1)			
Achats	121		
Variation négative des stocks	145		
Services extérieurs, à l'exception des loyers et des redevances	125		
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	146		
Taxes déductibles de la valeur ajoutée	133		
Autres charges de gestion courante (hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun)	148		
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée	128		
Fraction déductible de la valeur ajoutée des dotations aux amortissements afférentes à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	135		
Moins-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante	150		
TOTAL 3	152		
IV- Valeur ajoutée produite			
Calcul de la valeur ajoutée (total 1 + total 2 - total 3)	137		
V- Cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises			
Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (à reporter sur les formulaires n°s 1330-CVAE pour les multi-établissements et sur les formulaires n°s 1329-AC et 1329-DEF. Si la VA calculée est négative, il convient de reporter un montant égal à 0 au cadre C des formulaire n°s 1329-AC et 1329-DEF).	117		

Cadre réservé au mono-établissement au sens de la CVAE

Les entreprises effectuant uniquement des opérations à caractères agricoles n'entrant pas dans le champ de la CVAE ne doivent pas compléter ce cadre.
Si vous êtes assujettis à la CVAE et mono-établissement au sens de la CVAE (cf. la notice du formulaire n° 1330-CVAE-SD), veuillez compléter le cadre ci-dessous et la case 117, vous serez alors dispensés du dépôt du formulaire n° 1330-CVAE-SD

Mono établissement au sens de la CVAE, cocher la case	020					
Chiffre d'affaires de référence CVAE (report de la ligne 106, le cas échéant ajusté à 12 mois)	022		Effectifs au sens de la CVAE *	023	0	
Chiffre d'affaires du groupe économique (art. 223 A du CGI)			026			
Période de référence	024		160			
Date de cessation			186			

(1) Attention, il ne doit pas être tenu compte dans les lignes 121 à 148 des charges déductibles de la valeur ajoutée, afférente à la production immobilisée déclarée ligne 143, portées en ligne 128.

* Des explications concernant ces cases sont données dans la notice n° 1330-CVAE-SD § Répartition des salariés et dans la notice n° 2033-NOT-SD § Cotisation foncière des entreprises : qualification des effectifs.

Cegid Quadra

Formulaire obligatoire
(art. 38 de l'annexe III du C.G.I.)

N° de dépôt

6 COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

DGFiP N° 2033-F 2022

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait détenant directement au moins 10 % du capital de la société)

1 / 1

(1) Néant ☐ *

EXERCICE CLOS LE 31 12 2021

N° SIRET 88767283000015

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE SAS AB RENOVATIONS

ADRESSE (voie) 10 ROUTE DE SAINTE ROSELINE

CODE POSTAL 83920 VILLE LA MOTTE

NOMBRE TOTAL D'ASSOCIÉS OU ACTIONNAIRES PERSONNES MORALES DE L'ENTREPRISE	901		NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D'ACTIONS CORRESPONDANTES	902	
NOMBRE TOTAL D'ASSOCIÉS OU ACTIONNAIRES PERSONNES PHYSIQUES DE L'ENTREPRISE	903	2	NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D'ACTIONS CORRESPONDANTES	904	100

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

I - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES MORALES :

Forme juridique | Dénomination | N° SIREN (si société établie en France) | % de détention | Nb de parts ou actions

Adresse : N° | Voie | Code postal | Commune | Pays

Forme juridique | Dénomination | N° SIREN (si société établie en France) | % de détention | Nb de parts ou actions

Adresse : N° | Voie | Code postal | Commune | Pays

Forme juridique | Dénomination | N° SIREN (si société établie en France) | % de détention | Nb de parts ou actions

Adresse : N° | Voie | Code postal | Commune | Pays

Forme juridique | Dénomination | N° SIREN (si société établie en France) | % de détention | Nb de parts ou actions

Adresse : N° | Voie | Code postal | Commune | Pays

II - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Titre (2) | Nom patronymique BABA | Prénom(s) MUSTAPHA

Nom marital | % de détention 50.00 | Nb de parts ou actions 50

Naissance : Date | N° Département | Commune | Pays

Adresse : N° | Voie | Code postal | Commune | Pays

Titre (2) | Nom patronymique BABA | Prénom(s) AHMED

Nom marital | % de détention 50.00 | Nb de parts ou actions 50

Naissance : Date | N° Département | Commune | Pays

Adresse : N° 10 | Voie ROUTE DE SAINTE ROSELINE | Code postal 83920 | Commune LA MOTTE | Pays France

(1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.
(2) Indiquer : M pour Monsieur, MME pour Madame, MLE pour Mademoiselle.
* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT.

Cegid Quadra

DETAIL LIASSE 2033-A

ACTIF		Exercice N 31/12/2021 12	Exercice N-1 31/12/2020 6	Ecart N / N-1 Euros	Ecart N / N-1 %
IMMOBILISATIONS FINANCIERES		215	15	200	NS
26100000	TITRES DE PARTICIPATIONS	15	15		
27510000	DEPOTS VERSES	200		200	
TOTAL I		215	15	200	NS
MATIERES PREMIERES, APPROVISIONNEMENTS EN COURS DE PRODUCTION		16 000		16 000	
33500000	TRAVAUX EN COURS	16 000		16 000	
CREANCES CLIENTS ET COMPTES RATTACHES		891	13 756	12 865-	93.52-
41100000	CLIENTS	891	13 756	12 865-	93.52-
AUTRES CREANCES		6 393	6 496	103-	1.58-
40100000	FOURNISSEURS		1 100	1 100-	100.00-
44567000	CREDIT DE TVA	2 721	192	2 529	NS
44570000	TVA COLLECTEE 20 %	623		623	
44572000	TVA COLLECTEE 10%	192		192	
44580000	TVA A REGULARISER	2 857		2 857	
44586000	TVA SUR FACTURES A RECEVOIR		204	204-	100.00-
46700000	DEBITEURS DIVERS		5 000	5 000-	100.00-
DISPONIBILITES		1 603	8 900	7 298-	81.99-
51210000	BANQUE	1 603	8 900	7 298-	81.99-
CHARGES CONSTATEES D'AVANCE		2 007		2 007	
48600000	CHARGES CONSTATEES D'AVANCE	2 007		2 007	
TOTAL II		26 893	29 152	2 259-	7.75-
TOTAL GENERAL		27 108	29 167	2 059-	7.06-

DETAIL LIASSE 2033-A

PASSIF		Exercice N 31/12/2021 12	Exercice N-1 31/12/2020 6	Ecart N / N-1 Euros	Ecart N / N-1 %
CAPITAL SOCIAL OU INDIVIDUEL		1 000	1 000		
10130000	CAPITAL SOUSCRIT APPELE VERSE	1 000	1 000		
RESERVE LEGALE		100		100	
10610000	RESERVE LEGALE	100		100	
AUTRES RESERVES		780		780	
10680000	AUTRES RESERVES	780		780	
RESULTAT DE L'EXERCICE (Bénéfice ou perte)		831-	9 880	10 711-	108.41-
TOTAL I		1 049	10 880	9 831-	90.36-
FOURNISSEURS ET COMPTES RATTACHES		8 682	4 434	4 248	95.79
40100000	FOURNISSEURS	8 682	3 210	5 472	170.44
40810000	FRS FACTURES NON PARVENUES		1 224	1 224-	100.00-
AUTRES DETTES		17 377	13 853	3 524	25.44
41100000	CLIENTS	8 740		8 740	
43100000	URSSAF	1 007		1 007	
43720000	CAISSE DE PREVOYANCE	848		848	
43730000	CAISSE DE RETRAITE NON CADRE	505		505	
44400000	ETAT - IMPOTS SUR LES SOCIETES		1 743	1 743-	100.00-
44570000	TVA COLLECTEE 20 %		1 157	1 157-	100.00-
44572000	TVA COLLECTEE 10%		383	383-	100.00-
44580000	TVA A REGULARISER		838	838-	100.00-
45510000	C/C BABA MOULAY AHMED	3 446	9 731	6 285-	64.59-
45520000	C/C BABA MOULAY MOSTAPHA	2 832		2 832	
TOTAL III		26 059	18 287	7 772	42.50
TOTAL GENERAL		27 108	29 167	2 059-	7.06-

DETAIL LIASSE 2033-B

		Exercice N 31/12/2021 12	Exercice N-1 31/12/2020 6	Ecart N / N-1 Euros	Ecart N / N-1 %
PRODUCTION VENDUE DE SERVICES		151 736	90 279	61 457	68.08
70403000	TRAVAUX 10%	77 435	52 278	25 157	48.12
70404000	TRAVAUX 20%	41 815	31 306	10 509	33.57
70405000	TRAVAUX AUTOLIQUIDATION TVA	32 486	6 695	25 791	385.23
PRODUCTION STOCKEE		16 000		16 000	
71335000	VARIATION DES TRAVAUX EN COURS	16 000		16 000	
AUTRES PRODUITS		2	0	2	NS
75800000	PDTS DIVERS DE GESTION COURANT	2	0	2	NS
TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION		167 738	90 279	77 460	85.80
ACHATS DE MATIERES PREMIERES ET AUTRES APPROVISIONNEMENTS		69 935	40 389	29 546	73.15
60130000	ACHATS MATIERES PREMIERES	69 935	40 389	29 546	73.15
AUTRES CHARGES EXTERNES		68 098	38 267	29 831	77.96
60510000	SOUS TRAITANCE AUTOLIQUIDATION	900	2 940	2 040-	69.39-
60520000	ACHATS SOUS TRAITANCE TTC	9 395	2 925	6 470	221.20
60612000	ACHAT GAZ	23		23	
60620000	ACHATS CARBURANT	7 021	1 717	5 303	308.84
60621000	ACHATS CARBURANT TTC	825	219	606	276.55
60630000	ACHATS PETIT OUTILLAGE	784	1 762	978-	55.50-
60631000	CHAUSSURES ET VET DE TRAVAIL	12		12	
60640000	ACHATS FOURNITURES DE BUREAU	64	166	101-	61.19-
61110000	SOUS TRAITANCE INFORMATIQUE	219		219	
61120000	SOUS TRAITANCE SECRETARIAT	605		605	
61320000	LOCATIONS IMMOBILIERES	3 600		3 600	
61322000	LOYER BUREAU	3 840	3 200	640	20.00
61350000	LOCATIONS MOBILIERES	809	220	589	267.73
61351000	LOCATIONS MOBILIERES TTC	18 600	8 800	9 800	111.36
61400000	CHARGES LOCATIVES	91		91	
61551000	ENTRETIEN VEHICULE	155	325	170-	52.30-
61601000	ASSURANCES ENTREPRISE	2 163	1 331	832	62.53
62260000	HONORAIRES	2 501	2 000	501	25.02
62320000	PUBLICITE		279	279-	100.00-
62510000	FRAIS DE DEPLACEMENT	1 939	431	1 508	350.02
62511000	FRAIS DE DEPLACEMENTS TTC	9 638	10 889	1 252-	11.49-
62512000	FRAIS DE DEPLACEMENT 10%	136		136	
62570000	FRAIS DE RECEPTIONS 10%	917	340	577	169.81
62571000	FRAIS DE RECEPTION TVA 5.5%	224	75	149	198.03
62572000	FRAIS DE RECEPTION A 20%	24	41	17-	42.01-
62575000	FRAIS DE RECEPTION TTC	1 650	332	1 317	396.33
62600000	FRAIS DE TIMBRE	25		25	
62610000	FRAIS DE TELEPHONE	728		728	
62611000	FRAIS DE TELEPHONE PORTABLE	864	237	627	264.69
62780000	FRAIS ET COMMISSIONS BANCAIRES	347	38	309	820.42
IMPOTS, TAXES ET VERSEMENTS ASSIMILES		437		437	
63511100	TAXE CET	437		437	
REMUNERATIONS DU PERSONNEL		25 153		25 153	
64110000	SALAIRES	23 195		23 195	
64140000	INDEMNITES ET AVANTAGES DIVERS	1 957		1 957	

DETAIL LIASSE 2033-B

		Exercice N 31/12/2021 12	Exercice N-1 31/12/2020 6	Ecart N / N-1 Euros	Ecart N / N-1 %
CHARGES SOCIALES		4 535		4 535	
64510000	COTISATION URSSAF	2 532		2 532	
64520000	COT. PREVOYANCE NON CADRES	666		666	
64530000	COTISATION RETRAITE NON CADRE	681		681	
64540000	COTISATION ASSEDIC	656		656	
AUTRES CHARGES		82	0-	82	NS
65800000	CHARGES DIV GESTION COURANTE	82	0-	82	NS
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION		168 239	78 656	89 584	113.89
1 - RESULTAT D'EXPLOITATION		501-	11 623	12 124-	104.31-
PRODUITS FINANCIERS		0		0	
76800000	PRODUITS FINANCIERS DIVERS	0		0	
CHARGES EXCEPTIONNELLES		330		330	
67120000	AMENDES ET PENALITES	330		330	
IMPOTS SUR LES BENEFICES			1 743	1 743-	100.00-
69500000	IMPOTS SOCIETE		1 743	1 743-	100.00-
2 - BENEFICE OU PERTE (Produits - Charges)		831-	9 880	10 711-	108.41-

Date	Tableau de cohérence des liasses fiscales (*)	Référence	Page
02/11/2022	Client 000423 SAS AB RENOVATIONS		1
Collaborateur	10 ROUTE DE SAINTE ROSELINE	Exercice	
HAA		01/01/2021 31/12/2021	
	83920 LA MOTTE		

Tableau fiscal	N° ligne	Tableau fiscal	N° ligne	Ecart	Observations
Aucune anomalie détectée					

(*) Le tableau de contrôle des liasses est un outil informel qui teste la vraisemblance de vos données. Si vos vérifications sont correctes ne pas en tenir compte.

PROCÈS-VERBAL DES DÉCISIONS ORDINAIRES

En date du 30 juin 2022

AB RENOVATION

SASU au capital de 1000 € (mille euros)

dont le siège social se situe : 10 Route de Sainte Roseline

(83920) La Motte

enregistrée au RCS de Draguignan sous le numéro 887 672 830

Les associés et Le président de la société AB RENOVATION, à savoir Monsieur BABA Moulay Ahmed a décidé de prendre les décisions suivantes :

Résolution n°1 : Approbation des comptes

Les associés, après avoir entendu la lecture du rapport de gestion, approuvent les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2021 tels qu'ils ont été présentes et qui font apparaitre un déficit de huit cent trente et un euros (831€), ainsi que les opérations traduites dans ces comptes ou résumées dans ces rapports.

Résolution n°2 : Affectation des résultats

Les associés décident d'affecter le déficit de l'exercice s'élevant huit cent trente et un euros (831€) en report à nouveau.

Dividendes antérieurement distribués

Les associés ont décidé pour l'exercice clos 2020, l'affectation d'une somme de neuf mille euros (9000€) à la distribution de dividende

BA

Résolution n°3 : Conventions réglementées

Les associés attestent qu'aucune convention réglementée telle que définie à l'article L. 223-19 du Code de commerce n'est intervenue au cours de l'exercice clos le 31/12/2021.

Résolution n°4 : Pouvoir donné pour accomplissement des formalités

Les associés de la société délèguent tous pouvoirs au porteur d'une copie ou d'un extrait des présentes à l'effet d'accomplir toutes les formalités légales.

Cette résolution, mise aux voix est adoptée à l'unanimité.

De tout ceci, il a été dressé le présent procès-verbal par l'associés, pour servir et faire valoir ce que de droit.

Fait à La Motte, le 30 juin 2022

Signature des Associés :

Monsieur BABA Moulay Ahmed

(Président)

Monsieur BABA Moulay Mostapha

(Associé)

BA